Le Groupe Professionnel ENERGIES a le plaisir de vous inviter à la conférence

Le gaz de schiste

par Le professeur Pierre Thomas

Le mardi 20 juin 2017 à 17h45 à l'ECAM LYON

40 Montée St Barthélémy Lyon 5°

Les gaz de schistes, nouvel Eldorado, impasse ou catastrophe à venir ?
Cette conférence comportera 3 parties principales.
La première traitera de la géologie des hydrocarbures (conventionnels ou "de schistes").
Puis seront abordés les "implications" que comporte (raie)nt l'exploitation des gaz et pétrole de schistes.
On n'abordera que les implications géologiques et environnementales (au sens large) en laissant de coté les implications sur la santé, les implications économiques et sociales ...
Seront traités 16 "implications", cinq "positives" et 11 "négatives" selon les yeux du professeur Pierre Thomas.

Pierre Thomas est géologue, professeur à l'Ecole Normale Supérieure de Lyon, établissement où il est en poste depuis 1987, après avoir été quelques années au CNRS.
L'essentiel de ses recherches a porté sur la géologie du système solaire, en particulier de Mercure, Mars et les satellites de Jupiter. Outre la planétologie, il enseigne aussi l'histoire de la Terre et des climats, l'origine de la vie …
Il est surtout connu pour son implication dans la diffusion des connaissances auprès du Grand Public et dans la formation (initiale et continue) des enseignants de lycée. Il est le responsable scientifique sur site planet-terre.ens-lyon.fr, site du Ministère de l'Education Nationale destiné à la formation permanente des professeurs de SVT. Son laboratoire de référence est le Laboratoire de Géologie de Lyon : Terre, Planète, Environnement.

.

Conférence « Le gaz de schiste »

A retourner **avant le 10 juin à** Groupe Régional Arts & Métiers
39 rue Louis Saillant Vaulx en Velin 69120
Nom/Prénom……E-mail……
☐ Participera à la conférence
☐ Accompagné(e) de ……..invité (es)
☐ Élèves et enseignants : gratuit
Inscription aussi par mail : am.lyon@wanadoo.fr - contact GP Energies : 04 72 17 85 12
Participation aux frais : 10 €/personne, règlement par chèque à l'ordre de « Ingénieurs Arts et Métiers », à adresser si possible avec inscription, ou à remettre à l'entrée.